

Réf: Dossier 217851

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ATA GOLD SARL »

Siège Abidjan, Cocody, Abidjan , Cocody Angré ,
non loin de l'immeuble CGK, LOT 35, ILOT 8739, Lot 37,
Ilot 8739

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04 Mai 2023, et enregistrés au CEPICI le 16 Mai 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ATA GOLD SARL »

Objet : L'activité de petite mine.

l'acquisition , la location et la vente de tous biens meubles et immeuble.

l'emprunt de toutes les sommes auprès de tout les établissement financière avec possibilité de donné en garantie tout ou partie des biens sociaux

la prise en location gérance de tout fonds de commerce

la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

et également toute opération financières commerciales , industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan , Cocody Angré , non loin de l'immeuble CGK, LOT 35, ILOT 8739, Lot 37, Ilot 8739

Dirigeant(s) M TAMBOURA AMADOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-05876 du 07/06/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°39718/GTCA/RC/2023 du 07/06/2023

